

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande de renseignements en date du 10 juillet 2000

Demandeur : FACEF et ARC

Question no 4 : SCGM-19, doc. 3, p.7

Dans le but de réduire les coûts de développement et de bénéficier de l'expertise, du savoir-faire et du support en matière de conception, d'implantation, de suivi et d'évaluation de programmes d'efficacité énergétique, la SCGM s'est jointe au « Consortium for energy efficiency » (CEE). Le transfert de connaissances et les notions acquises réduiront les coûts de développement, de recherche et d'évaluation de certains programmes de la SCGM.

4. a) Veuillez spécifier si des coûts sont associés à la participation de la SCGM au Consortium for Energy Efficiency. Si oui, en préciser le montant.
 4. b) Veuillez donner des exemples de transfert de connaissances et de notions ayant déjà ou qui seraient susceptibles de permettre à la SCGM de réduire certains coûts.
 4. c) La participation de la SCGM à ce consortium a-t-elle un impact sur le choix des recherches technologiques qu'elle entreprend compte tenu des informations dont le consortium lui fait bénéficier?
 4. d) Veuillez fournir une liste des activités de recherche, des programmes, des méthodologies d'évaluation et du type d'informations échangées ou disponibles via le Consortium.
-

Réponse

4.a) Oui, le coût d'admission annuel pour la SCGM est de 5 000 \$US.

4.b) Voici quelques exemples de transferts technologiques envisagés avec le CEE:

Programmes commerciaux
Évaluation de programmes
Modules de formation
Participation à des comités
Études spécialisées
Évaluation de marché.

4.c) Pas à court terme pour le présent Plan, mais elle en aura possiblement à long terme.

4.d) Voir rapport annuel de cet organisme déposé à la pièce SCGM-19, Document 3.13.
